

## PRERARER UN DOSSIER DE DEMANDE DE LOGEMENT AUPRES D'UN BAILLEUR

- D'un bailleur à l'autre, les pièces demandées peuvent être différentes.



Voici une liste d'éléments autorisés à être demandés :

- Carte d'identité ou titre de séjour
- Photocopie du livret de famille (pour les ménages ayant des enfants)
- Dernier avis d'imposition ou de non imposition
- Trois derniers justificatifs de revenus (fiche de paie, avis de paiement CNASEA...)
- Contrat de travail
- Notification des droits à l'ASSEDIC et aux prestations de la CAF et justificatif du dernier versement
- Dernière quittance de loyer ou attestation d'hébergement

Il vous manque  
des documents, ne vous  
découragez pas et parlez-en  
au CLLAJ



Les mêmes justificatifs sont  
demandés pour le garant